

INE ULTRAMAR

# des Transports a pas de place

243

DC5

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline  
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est 6211-18-011



PHOTO : PIERRE-YVON BÉGIN

ont très bien les lignes de transport d'électricité  
installé dans les années 1980 dans la région de

contre-indication.

« Un pipeline ne constitue pas un problème », affirme Alexandre Royer, porte-parole du Bureau. Celui-ci précise que les probabilités d'un incident sont très faibles.

« C'est le moyen le plus sûr pour transporter des produits pétroliers, ajoute-t-il. Il y a peu ou pas de refus d'assurances pour un pipeline. D'ailleurs, habiter un secteur limitrophe à une raffinerie ou même à la centrale de Gentilly ne représente pas une problématique. »

Dans le cas d'un refus d'assurances, un consommateur peut saisir le Bureau de son dossier en composant le 1-800-361-5131.

## Hydro

La société d'État Hydro-Québec indique pour sa part que les réseaux

TERRE de CHEZ NOUS  
1/9/05

PIPELINE ULTRAMAR

# Esso prête à vendre son pipeline

PIERRE-YVON BÉGIN

pybegin@laterre.ca

QUÉBEC - La pétrolière Esso est prête à vendre à tout acheteur éventuel le pipeline qu'elle possède entre Drummondville et son dépôt de Boucherville. La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, opposée au tracé privilégié du projet de pipeline Saint-Laurent entre Lévis et Montréal, demande justement à la pétrolière Ultramar d'en faire l'acquisition.

« Notre pipeline serait disponible pour un acheteur éventuel », confirme Pierre Desrochers, directeur des Affaires publiques auprès de l'Impériale Esso. Celui-ci précise que le pipeline d'un diamètre de 8 pouces entre Drummondville et Boucherville est en bon état. Construit en 1968 mais inutilisé depuis 1980, il a été purgé et rempli d'un gaz inerte pour en assurer la conservation. L'extérieur est aussi recouvert d'un système cathodique.

« On le maintient en état de service, ajoute Pierre Desrochers. C'est un actif intéressant. Nous n'avons pas l'intention de le réutiliser du moins à court terme, mais on ne sait jamais. »

Le directeur des Affaires publiques indique que le pipeline Esso longe en partie l'autoroute 20 sur une bonne distance. Il passe aussi dans des terres agricoles et Esso possède un droit de passage à perpétuité. L'emprise est toutefois d'une faible dimension, soit dix mètres (30 pieds). De Boucherville à Montréal-Est, le pipeline Esso a une dimension de 10 pouces.

Rappelons que la pétrolière Ultramar a déjà indiqué que le pipeline Esso fait partie des options étudiées. Toutefois, elle juge que son diamètre est trop petit. Ultramar entend installer un pipeline d'un diamètre de 16 pouces afin de relier sa raffine-

rie de Lévis (Saint-Romuald) à son dépôt de Montréal-Est. La pétrolière indique que le pipeline pourrait servir à acheminer jusqu'à 100 000 barils de carburant par jour afin de répondre aux prévisions de la demande.

Par le biais d'un communiqué de presse émis mardi matin, la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe et les six syndicats de base concernés demande à Ultramar d'utiliser l'emprise de la compagnie Esso le long de l'autoroute 20. Le tracé privilégié par Ultramar est contigu à celui des deux lignes de transport d'électricité de 735 kV d'Hydro-Québec qui traverse les municipalités de Sainte-Hélène, Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, La Présentation, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloil.

« L'emprise d'Hydro-Québec, déclare France Beaudry de la Fédération de Saint-Hyacinthe, mesure déjà 150 mètres de large en plein sol arable. Le projet d'Ultramar élargirait l'empiètement de 25 mètres supplémentaires. Il serait donc impossible de construire quoi que ce soit sur près de 175 mètres de large; c'est énorme. »

France Beaudry ajoute que les producteurs, qui ont à l'époque permis le passage du pipeline de la pétrolière Esso dans leurs champs, ont eu à subir les conséquences d'une telle infrastructure. Ils ont notamment dû adapter leur méthode de culture et revoir leurs réseaux de drainage.

« Ce n'est pas pour rien, déclare France Beaudry, que le pipeline d'Esso a été installé stratégiquement au bout des terres cultivées, et non au beau milieu. C'était pour réduire les impacts négatifs sur les activités agricoles. Ce n'est pas le cas avec le tracé privilégié par Ultramar qui souhaite emprunter la servitude d'Hydro-Québec. »

